

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept février,

Le comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à la salle polyvalente de Valensole à 13 h 45 sous la présidence de M. Bernard CLAP, en formation Plénière.

FORMATION PLENIERE		
Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
85	31 + 15	46
Total des voix : 118		

Etaient présents :

22 représentants du collège des communes, ayant approuvé la Charte (2 voix chacun) :

Hélène CHAUVIN (Aiguines) ; Jean-Marie PAUTRAT (Allons) ; Antoine FAURE (Aups) ; Liliane MONTALAND (Bargème) ; Nina JONKER (Castellane) ; Alin BURLE (Ginasservis) ; Annick BATTESTI (La Bastide) ; Christine NEURY (La Palud sur Verdon) ; Muriel GILLET (La Verdière) ; Jean-Paul ROUX (Le Bourguet) ; Romain COLIN (Moustiers Ste Marie) ; Elisabeth SACIER (Puimoisson) ; Jacques ESPITALIER (Quinson) ; Claude ARNAUD (Riez) ; André LAUGIER BAIN RAVEL (St André les Alpes) ; Arlette RUIZ (St Julien le Montagnier) ; Nicolas STAMPFLI (Saint Laurent du Verdon) ; Lucie GOSSMAN (St Martin de Brômes) ; Nicole MOULIN (Ste Croix du Verdon) ; Bernard CLAP (Trigance) ; Nicolas BEC (Valensole) ; Daniel BRANCHAT (Vinon sur Verdon).

Date de convocation :
13/02/2025

2 représentants du collège des communes, ayant adhéré uniquement à l'objet SAGE (1 voix chacun) : Caroline CAPE (Andon) ; Jacques AVANIAN (Artignosc sur Verdon).

2 représentants du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur (18 voix chacun) : Jean-Charles BORGHINI et Georges BOTELLA.

1 représentant des départements (8 voix) : Claude BONDIL (Conseil départemental des Alpes de Haute Provence).

4 représentants des établissements de coopération intercommunale (1 voix chacun) : Michèle BIZOT-GASTALDI et Jean MAZZOLI (Communauté de communes Alpes Provence Verdon source de lumière) ; Christophe BIANCHI (Durance Luberon Verdon agglomération) ; Carole TOUSSAINT (Provence Alpes agglomération).

Etaient représentés :

10 représentants ont donné pouvoir (2 voix chacun) : Arlette ARNOUX (Allemagne en Provence) à Lucie GOSSMAN ; Magali STURMA CHAUVEAU (Rougon) à Christine NEURY ; Michel BLAIN (Les Salles sur Verdon) à Romain COLIN ; Raymonde CARLETTI (La Martre) à Jean-Paul ROUX ; Patrick ROY (Roumoules) à Bernard CLAP ; Claude GUERIN (Peyroules) à Elisabeth SACIER ; Amélie ROUVIER (Brenon) à Liliane MONTALAND ; Daniele STAES (Régusse) à Arlette RUIZ ; Yves CAMOIN (Comps sur Artuby) à Annick BATTESTI ; France LAJOIE (Montagnac-Montpezat) à Jacques ESPITALIER.

5 représentants ont donné pouvoir (1 voix chacun) : Gilles MEGIS (Durance Luberon Verdon agglomération) à Christophe BIANCHI ; Cyrille GIRIEUD (Colmars les Alpes) à Jean-Marie PAUTRAT ; Yana BREZINA (La Roque Esclapon) à Jacques AVANIAN ; Patrick VINCENTELLI (Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon) à Michèle BIZOT-GASTALDI ; Martine ZERBONE (ville porte de Draguignan) à Nicolas STAMPFLI.

Création d'un emploi permanent de gestionnaire administratif et comptable à temps complet
Modification du tableau des emplois et des effectifs

Le Président rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique compétent.

La délibération portant création d'un emploi permanent doit préciser :

- le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé,
- la catégorie hiérarchique dont l'emploi relève,
- pour un emploi permanent à temps non complet, la durée hebdomadaire de service afférente à l'emploi en fraction de temps complet exprimée en heures (... / 35èmes).

... / ...

99_DE-004-250401072-20250227-DEL25_02_CS

En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, les collectivités peuvent recruter, en application de l'article L.332-14 du code précité, un agent contractuel de droit public pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat est alors conclu pour une durée déterminée d'une durée d'un an. Il pourra être prolongé, dans la limite d'une durée totale de deux ans, lorsque la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'aura pu aboutir au terme de la première année.

Le Président propose à l'assemblée de modifier le tableau des emplois pour assurer une meilleure visibilité des emplois communaux.

Ce tableau sera annexé à toutes les délibérations autorisant la création ou la suppression d'un emploi permanent titulaire ou contractuel.

Le Président expose au Comité syndical la nécessité de créer un emploi permanent de **gestionnaire administratif et comptable**.

Il propose :

- la création d'un emploi permanent de **gestionnaire administratif et comptable à temps complet**
- à ce titre, cet emploi sera occupé par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux aux grades de rédacteur ou rédacteur principal 2^{ème} classe ou rédacteur principal 1^{ère} classe relevant de la catégorie hiérarchique B,
- l'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes :

Activités principales :

Sous l'encadrement de la responsable administrative et financière, et en lien étroit avec son homologue gestionnaire comptable et suivi des subventions en charge du budget principal et GEMAPI du syndicat

- 1- Assurer la gestion administrative et comptable des budgets annexes du syndicat (Régie d'aménagement et de gestion des sites naturels fréquentés, Navette, Gestion des parkings...) (50%) :
 - o Exécution des budgets en dépenses et en recettes : engagements, liquidations, mandatements et titrages, suivi de l'actif, suivi des redevances, suivi des conventions
 - o Gestion des dossiers de demande de subventions : rédaction des courriers et attestations et préparation des dossiers, suivi des fiches compta, suivi des échéances des subventions, préparation des décomptes financiers et transmission des acomptes et soldes.
 - o Régie de recettes affectées aux budgets annexes (boutique maison de site, navette, parkings...) : gestion des stocks, vente, vérification des encaissements, dépôts de fonds, suivi et bilan annuel, formation des préposés aux régies
- 2- Assurer la préparation et le suivi des instances délibérantes du syndicat (Comité syndical, Bureau, CE de la Régie, CLE...) (50%) :
 - o Assurer les convocations des différentes instances du Syndicat : registre des élus, agenda des instances, préparation et envoi des convocations et des dossiers de séance, organisation logistique
 - o Assurer le secrétariat des séances : préparation des ordres du jour, listes de présence, pouvoirs, prise de note et rédaction des comptes-rendus, préparation et mise en forme des délibérations, notifications après retour du contrôle de légalité

Activités secondaires :

- 3- Intérim du secrétariat-accueil et de sa collègue gestionnaire comptabilité et suivi des subventions (budget principal et GEMAPI)
- la rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, le poste pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-14 ;

Vu le décret 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels ;

Considérant le tableau des emplois adopté par le Comité syndical le 3 octobre 2024 ;

Considérant que les besoins du service nécessitent la création d'un emploi permanent de **gestionnaire administratif et comptable** ;

Considérant que le quorum est atteint et qu'en conséquence la validité des délibérations est assurée ;

- **décide** de créer au tableau des effectifs un emploi permanent à temps complet de **gestionnaire administratif et comptable** aux grades de rédacteur ou rédacteur principal 2ème classe ou rédacteur principal 1ère classe relevant de la catégorie hiérarchique B du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.

- En cas de recherche infructueuse, cet emploi pourrait être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an de candidats statutaires au vu de l'application de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Sa durée pourra être prolongée d'une année, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de l'article de l'article L.332-14 du code général de la fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'ait pu aboutir. ;

- **charge** le Président de pourvoir à cet emploi dans les conditions statutaires ;

- **dresse** le tableau des emplois du syndicat mixte au 1^{er} mars 2025 tel qu'annexé à la présente délibération.

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Préfecture

Le

et publication ou notification du

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,

Suivent les signatures

Pour extrait conforme

Le Président :

Bernard CLAP



DEL25_02_CS1_04

Annexe n° 1 à la délibération n° 25-01-CS1-04 du 27 février 2025

TABLEAU DES EMPLOIS permanents du syndicat mixte au 01/03/2025

A – FILIERE ADMINISTRATION

	POLE D'AFFECTATION	LIBELLE DES EMPLOIS	CADRE D'EMPLOIS / GRADE CORRESPONDANT	Cat.	Date de la délibération	Temps de travail du poste	POSSIBILITÉ DE POURVOIR par un non titulaire	Emploi pourvu ou non pourvu au 01/03/2025 / Agent occupant le poste / Statut
1	Administration	Responsable administratif et financier	Attachés territoriaux / Attaché principal	A	18/02/1998 + 28/03/2000	TC	non	pourvu Guilaine MAUREL Titulaire
2	Administration	Gestionnaire comptabilité et suivi des subventions	Adjoints administratifs territoriaux / Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	28/11/2007	TC	non	pourvu Valérie HEBRARD Titulaire
3	Administration	Gestionnaire des ressources humaines	Rédacteurs territoriaux / Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	14/12/2012	TC	non	pourvu François BUNEL Titulaire
4	Administration	Secrétaire / Agent d'Accueil	Adjoints administratifs territoriaux / Adjoint administratif principal	C	12/07/2006	TC	non	pourvu Elodie POTART Titulaire
5	Administration	Secrétaire / Agent d'Accueil	Adjoints administratifs territoriaux / Adjoint administratif	C	14/03/2003	TC	non	pourvu Claire de BRION Titulaire
6	Administration	Gestionnaire des marchés publics et des affaires juridiques	Attachés territoriaux / Attaché	A	18/12/2019	TC	oui	pourvu Zoé HIDALGO Contractuelle (CDD)
7	Ecotourisme et gestion de sites	Chargé de projets «Ecotourisme et marque Parc»	Attachés territoriaux / Attaché	A	18/11/2014 + 23/11/2023	TC	non	pourvu Odile GUILLARD Titulaire
8	Diffusion des connaissances	Chargé de mission «Culture»	Attachés territoriaux / Attaché	A	17/06/2009	TC	oui	pourvu Audrey ZORZAN Titulaire
9	Diffusion des connaissances	Chargé de mission «Communication»	Attachés territoriaux / Attaché	A	18/11/2014	TC	non	pourvu Marlène ECONOMIDES Titulaire
10	Diffusion des connaissances	Chargé de mission «Education»	Attachés territoriaux / Attaché	A	19/01/2011	TC	oui	pourvu Isabelle ISOARD Contractuelle (CDI)
11	Paysage Aménagement Energie	Chargé de projet «Valorisation du patrimoine Bâti»	Attachés territoriaux / Attaché	A	18/11/2014	TC	non	pourvu Marjorie SALVARELLI Titulaire
12	Administration	Responsable des ressources humaines	Cadre d'emploi des attachés ou rédacteurs	A / B	03/10/2024	TC	oui	non pourvu
13	Administration	Gestionnaire administratif et comptable	Rédacteurs territoriaux / Rédacteur ou Rédacteur principal 2 ^{ème} classe ou 1 ^{ère} classe	B	27/02/2025	TC	oui	non pourvu

B – FILIERE TECHNIQUE

	POLE D'AFFECTATION	LIBELLES DES EMPLOIS	CADRE D'EMPLOIS / GRADE CORRESPONDANT	Cat.	Date de la délibération	Temps de travail du poste	POSSIBILITE DE POURVOIR par un non titulaire	Emploi pourvu ou non pourvu au 01/03/2025 / Agent occupant le poste / Statut
14	Direction	Ingénieur	Ingénieurs / Ingénieur Hors classe	A	30/10/2019	TC	non	pourvu Suzanne GIOANNI Titulaire
15	Direction	Chargé de mission programmes financiers	Ingénieurs territoriaux / ingénieur principal	A	22/03/2016	TC	non	pourvu Jean-Philippe GALLE Titulaire
16	Administration	Agent technique	Adjoints techniques territoriaux / Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe Agent de maîtrise	C	14/12/2012 + 01/01/2024	TC	non	pourvu Jordan LACOSTE Titulaire
17	Administration	Agent d'entretien	Adjoints techniques territoriaux / Adjoint technique	C	17/06/2009	TNC 17.5/35	non	pourvu Marlène FERREIRA Titulaire
18	Administration	Gestionnaire du système informatique télécommunication	Techniciens territoriaux / Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	14/12/2012 + 12/12/2018	TC	oui	pourvu Ivan PERRET Titulaire
19	Eau et milieux aquatiques	Chargé de mission «eau»	Ingénieurs territoriaux / Ingénieur principal	A	12/07/2006	TC	non	pourvu Corinne GUIN Titulaire
20	Eau et milieux aquatiques	Chargé de projet «contrat rivière et zones humides»	Ingénieurs territoriaux / Ingénieur	A	25/10/1999	TC	non	pourvu Corinne GAUTIER Titulaire
21	Eau et milieux aquatiques	Technicien Rivière»	Techniciens territoriaux / Technicien	B	22/06/2012 + 22/03/2016	TC	oui	pourvu Olivier OLLER Contractuel
22	Eau et milieux aquatiques	Technicien rivière secteur haut et moyen Verdon	Techniciens territoriaux / Technicien	B	31/03/2022	TC	oui	pourvu Thomas GARNIER Titulaire
23	Eau et milieux aquatiques	Chargé de gestion du risque inondation	Ingénieurs territoriaux / Ingénieur	A	06/09/2016 + 30/10/2019 + 03/02/2022	TC	oui	pourvu Anne VARY Contractuelle (CDI)
24	Eau et milieux aquatiques	Chargé de projet « Colostre et continuités écologiques »	Ingénieurs territoriaux / Ingénieur	A	10/07/2015 + 03/02/2022	TC	oui	pourvu Amélie LELIEVRE Contractuelle (CDD)
25	Eau et milieux aquatiques	Chargé(e) de projet qualité des eaux – eaux souterraines – observatoire	Ingénieurs territoriaux / Ingénieur	A	06/07/2023	TC	oui	non Guillaume MASSELIS Contractuel (CDD)
26	Espaces naturels et biodiversité	Chargé de Mission « patrimoine naturel »	Ingénieurs territoriaux / Ingénieur principal	A	17/06/2009	TC	non	pourvu Dominique CHAVY Titulaire
27	Espaces naturels et biodiversité	Chargé de projet REGAIN & agro-écologique référent foresterie »	Ingénieurs territoriaux / Ingénieurs	A	21/03/2012 + 18/12/2019	TC	oui	pourvu Lucienne RUFF Contractuelle (CDD)

B – FILIERE TECHNIQUE (suite)

28	Espaces naturels et biodiversité	Chargé de projet Natura 2000 « Montdenier-Gorges du Verdon »	Ingénieurs territoriaux / Ingénieur	A	18/11/2014	TC	non	pourvu	Anne FERMENT Titulaire
29	Espaces naturels et biodiversité	Chargé de projet Natura 2000 plateau de Valensole	Ingénieurs territoriaux / Ingénieur	A	10/07/2015 + 18/12/2019	TC	oui	pourvu	Julie MARIE Contractuelle (CDD)
30	Paysage Aménagement Energie	Chargé de projet transition énergétique	Ingénieurs territoriaux / Ingénieur	A	18/11/2014	TC	non	pourvu	Dominique IMBURGIA Titulaire
31	Ecotourisme et gestion des sites fréquentés	Chargé de Mission « Tourisme durable »	Ingénieurs territoriaux / Ingénieur	A	19/01/2011	TC	oui	pourvu	Gwénaël SABY Titulaire
32	Agricultures et pastoralisme	Chargé de mission agriculture et pastoralisme	Ingénieurs / Ingénieur principal	A	31/03/2022	TC	oui	pourvu	Laure GUILLIERME Titulaire
33	Diffusion des connaissances	Chargé de projet « gestion de l'information et évaluation »	Ingénieurs territoriaux / Ingénieur	A	18/11/2014	TC	non	pourvu	Nicolas PETIT Titulaire
34	Paysages, aménagement et énergie	Chargé de mission « paysages et urbanisme»	Ingénieurs territoriaux / Ingénieur	A	25/02/2002	TC	oui	pourvu	Carole BRETON Contractuelle (CDI)
35	Ecotourisme et gestion des sites fréquentés	Chargé de projet gestion des sites naturels fréquentés	Ingénieurs territoriaux / Ingénieur	A	12/02/2014	TC	oui	pourvu	Jean CARMILLE Contractuel (CDI)
36	Paysages, aménagement et énergie	Chargé de projet aménagement en sites naturels fréquentés	Ingénieurs territoriaux / Ingénieur	A	28/03/2013 + 22/03/2016 + 30/01/2019	TC	oui	pourvu	Ludovic CREPET Contractuel (CDI)
37	Ecotourisme et gestion des sites fréquentés	Chef de secteur écogarde / Valorisation de la Randonnée	Techniciens territoriaux / Technicien principal	B	14/10/2021	TC	oui	pourvu	Stefano BLANC Contractuel (CDI)
38	Ecotourisme et gestion des sites fréquentés	Coordonnateur des écogardes	Techniciens territoriaux / Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	21/03/2012	TC	oui	pourvu	Antoine PRIOUL Titulaire

C – FILIERE ANIMATION

	POLE D'AFFECTATION	LIBELLES DES EMPLOIS	CADRE D'EMPLOIS / GRADE CORRESPONDANT	Cat.	Date de la délibération	Temps de travail du poste	POSSIBILITE DE POURVOIR par un non titulaire	Emploi pourvu ou non pourvu au 01/03/2025 / Agent occupant le poste / Statut
39	Diffusion des connaissances	Chargé de projet concertation et gestion du domaine de Valx	Animateurs territoriaux / Animateur	B	03/06/2014	TC	oui	Pourvu Mathilde GRANGE Contractuelle (CDI)
40	Diffusion des connaissances	Chargé de projet « Evènements grand public »	Animateurs territoriaux / Animateur	B	03/06/2014	TC	oui	Pourvu Elodie MASSON Contractuelle (CDI)
41	Agricultures et pastoralisme	Chargé de projet biodiversité domestique	Animateurs territoriaux / Animateur principal 1 ^{ère} classe	B	31/03/2022	TC	non	pourvu Marc DOUSSIÈRE Titulaire

TABLEAU DES EMPLOIS non permanents du syndicat mixte au 03/10/2024

Contrats de projet

	POLE D'AFFECTATION	LIBELLES DES EMPLOIS	CADRE D'EMPLOIS / GRADE CORRESPONDANT	Catégorie	Date de la délibération	Temps de travail du poste	Emploi pourvu ou non pourvu au 01/03/2025 / Agent occupant le poste / Statut
42	Espaces naturels et biodiversité	Technicien zones humides et atlas communaux de la biodiversité	Technicien	B	14/10/2021 + 06/07/2023	TC	pourvu Nicolas MARTINEZ Contractuel (CDP)
43	Ecotourisme et gestion des sites fréquentés	Chef de projet "schéma d'accueil des lacs du Verdon"	Ingénieur	A	16/12/2021 + 28/03/2024	TC	pourvu Christophe NATIVEL Contractuel (CDP)

TABLEAU DES EFFECTIFS PERMANENTS AU 1^{er} mars 2025

99_DE-004-250401072-20250227-DEL25_02_CS

GRADES OU EMPLOI	CAT	Effectifs à pourvoir au 01/03/2025	Effectifs pourvus au 01/03/2025	Dont TNC et détachement	Dont contractuels
<i>Directeur général des services</i>					
<i>Directeur général adjoint des services</i>					
<i>Directeur général des services techniques</i>					
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Attaché Hors Classe	A				
Directeur	A				
Attaché principal	A	1	1		
Attaché	A	7*	6		2
Rédacteur Principal 1 ^e classe	B				
Rédacteur Principal 2 ^e classe	B	1	1		
Rédacteur	B	1**			
Adjoint administratif principal 1 ^e classe	C	1	1		
Adjoint administratif principal 2 ^e classe	C	1	1		
Adjoint administratif	C	1	1		
TOTAL 1		13	11	0	2
FILIERE TECHNIQUE					
Ingénieur Hors Classe	A	1	1		
Ingénieur principal	A	4	4	1	
Ingénieur	A	13	13		8
Technicien principal 1 ^e classe	B	1	1		
Technicien principal 2 ^e classe	B	1	1		
Technicien	B	3	3		2
Agent de maîtrise principal	C				
Agent de maîtrise	C				
Adjoint technique principal 1 ^e classe	C				
Adjoint technique principal 2 ^e classe	C	1	1		
Adjoint technique	C	1	1	1 TNC (17,5/35ème)	
TOTAL 2		25	24	1 TNC 17,5/35ème	9
FILIERE ANIMATION					
Animateur principal 1 ^e classe	B	1	1		
Animateur principal 2 ^e classe	B				
Animateur	B	2	2		2
Adjoint d'animation principal de 1 ^e classe	C				
Adjoint d'animation principal de 2 ^e classe	C				
Adjoint d'animation	C				
TOTAL 3		3	3		2
TOTAL GENERAL		41	39	1 TNC - 17,5/35ème	14

* le poste de responsable des ressources humaines créé par délibération du 03/10/2024 en catégorie A ou B, est affecté dans le présent tableau des effectifs au grade d'attaché. Le tableau sera actualisé suite au recrutement.

** le poste de gestionnaire administratif et comptable créé par délibération du 27/02/2025 dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux en catégorie B, est affecté dans le présent tableau des effectifs au grade de rédacteur. Le tableau sera actualisé suite au recrutement.